## Validité d'un devis

Par gege
Bonjour J'ai fais faire un devis le 30 JUILLET 2010 je l'ai accepté le 18 FEVRIER 201 <sup>7</sup> Les travaux ont été effectué en MARS 2011 Le devis est-il valable? MERCI
Par jury34
Boniour.

Cela doit être précisé dans le devis en principe.

Cordialement